



# Livre Blanc pour le développement de la pratique cycliste sur le territoire de Carcassonne Agglo

Février 2021

Par Carca'Vélo avec le support de la FUB



# Sommaire

---

I.	Introduction	4
II.	Pourquoi le vélo ?	5
III.	Compétences : qui fait quoi en matière de vélo ?	6
A.	Etat	6
1.	Principales lois ayant une incidence transport/vélo	6
2.	Le plan vélo national	7
B.	Région Occitanie	7
C.	Conseil Départemental de l'Aude	8
D.	Communauté d'agglomération de Carcassonne	8
E.	Commune de Carcassonne	9
IV.	Diagnostic de la pratique cyclable sur le territoire de Carcassonne Agglo	10
A.	Diagnostic du Schéma départemental des itinéraires cyclables	10
B.	Diagnostic 2018 du Plan Global de Déplacement (Agglomération)	13
C.	Baromètre des villes cyclables 2019 (Ville de Carcassonne)	15
D.	Diagnostic et schéma cyclable 2011 (Ville de Carcassonne)	16
E.	Diagnostic 2017 et plan vélo 2018-2021 (Ville de Carcassonne)	16
G.	Diagnostic Carca'Vélo	17
1.	Quels usages et besoins en vélo au sein de l'agglo ?	17
2.	Points noirs et tronçons dangereux	18
3.	Constat global	20
V.	Définition des besoins pour la pratique cyclable	21
A.	Contexte	21
B.	Une approche participative	22
C.	Pistes d'action	22
1.	Schéma cyclable et gouvernance	22
2.	Réseau de pistes cyclables	23
3.	Stationnements	28
4.	Signalisation	28
5.	Intermodalité	29
6.	Références et guides pratiques pour les aménagements	30
VI.	Les services autour du vélo	31
A.	Développement du Savoir rouler	31



B.	Ateliers de réparation vélo participatifs	31
C.	Recyclage des vélos	32
D.	Marquage bicycode.	32
E.	Maison du vélo	32
F.	Cartographie participative	33
G.	Plans de mobilité employeurs	33
H.	Systèmes de vélos en libre-service	34
I.	Services d'accompagnement de sorties vélo - nature	34
VII.	Conclusions	35

## Annexes

---

ANNEXE I : ENQUÊTE PARTICIPATIVE DE JANVIER 2021	37
ANNEXE II : FICHES ITINÉRAIRES SUR L'AGGLOMÉRATION	49

## Annexes :

---

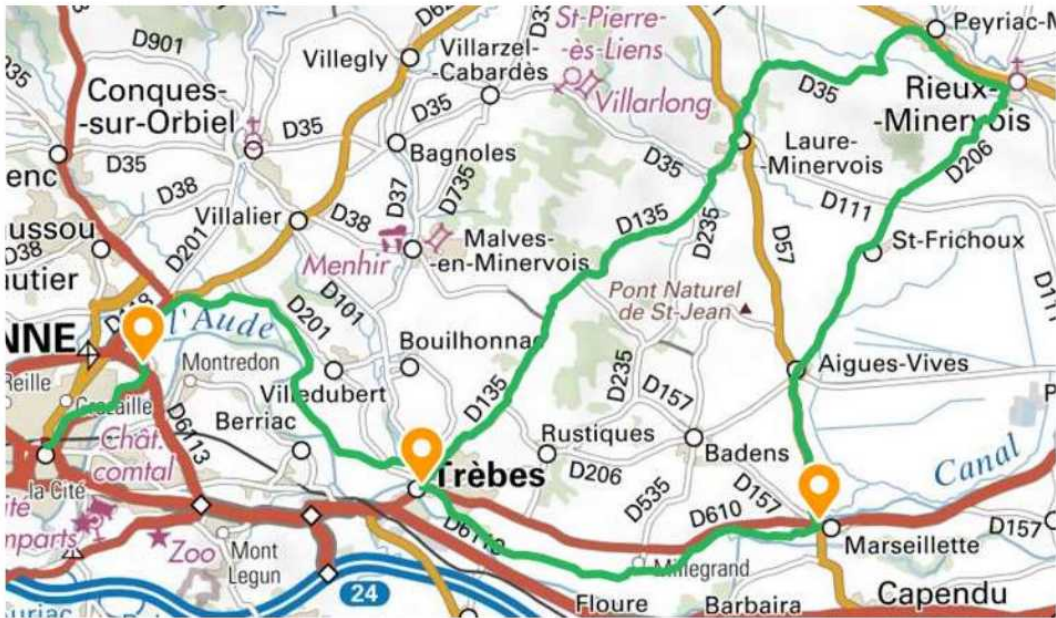
ANNEXE I : ENQUÊTE PARTICIPATIVE DE JANVIER 2021	37
ANNEXE II : FICHES ITINÉRAIRES SUR L'AGGLOMÉRATION	49

## Annexe II : Fiches itinéraires sur l'agglomération

---

FICHE 1 : LIAISON CARCASSONNE-PEYRIAC MINERVOIS (PISCINE COMMUNAUTAIRE) ET RETOUR	50
FICHE 2 : LIAISON CARCASSONNE-CAZILHAC/PALAJA/COMMUNES DU VAL DE DAGNE	53
FICHE 3 : LIAISON CARCASSONNE-LEUC	56
FICHE 4 : LIAISON CARCASSONNE-COMMUNES DU CABARDÈS/MONTAGNE NOIRE	59
FICHE 5 : LIAISONS CARCASSONNE – EST AUDOIS : VERS LA CAVAYÈRE, FONTIÈS, FLOURE, BARBAIRA, CAPENDU ET VERS BERRIAC-TRÈBES	66
FICHE 6 : LIAISON CARCASSONNE – OUEST AUDOIS : PEZENS, VILLESÈQUELANDE, ALZONNE / MOUSSOULENS, MONTAULIEU	72
FICHE 7 : LIAISON CARCASSONNE – MALEPÈRE : ROULLENS, MONCLAR, LAVALETTE, CAUX-ET-SAUZENS	76
FICHE 8 : LIAISON CARCASSONNE – OUEST AUDOIS BIS (ZA SALVAZA – GRÈZE – CAUX-ET-SAUZENS – VILLESÈQUELANDE - ALZONNE)	80

**Fiche 1 : liaison Carcassonne-Peyriac Minervois (piscine communautaire) et retour**

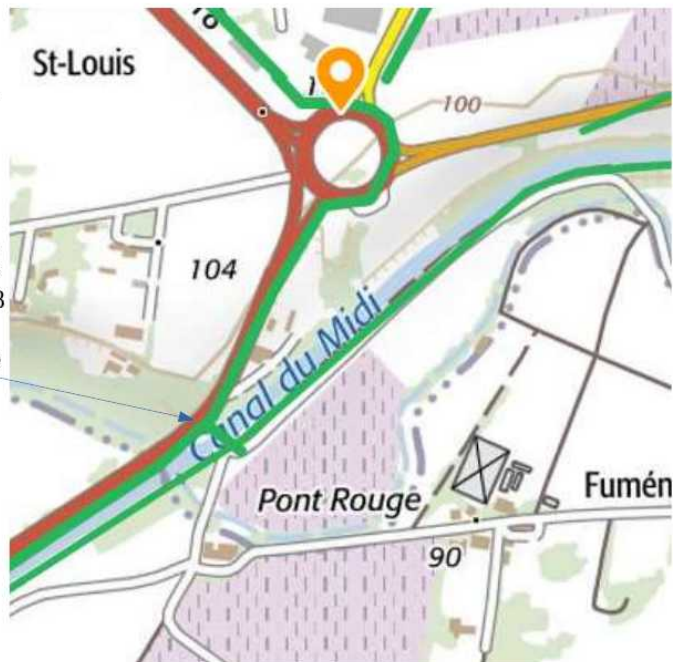


**1) Départ : Place Chénier- Carcassonne**

Le chemin de halage est très fréquenté jusqu'à l'écluse St Jean ( promeneurs à pied, avec chien, joggeurs, vélo touristes/travail/étude) ; un élargissement (on ne se croise pas en certains endroits), voir l'aménagement d'une bande cyclable, sur la route minervoise dans le sens écluse-centre de carcassonne et un revêtement adapté au vélo-travail serait utile, La traversée de la D6113 au niveau de l'écluse St Jean n'est pas sécurisée .

**2) Ecluse St Jean - Marseillette**

La voie de halage est de qualité hétérogène, et en tout cas pas utilisable à partir du pont rouge pour du vélo travail . Potentiellement, à partir de ce pont, on peut rejoindre le giratoire de Bezons (pas sécurisé pour les cyclistes) en évitant la zone commerciale du Pont Rouge, et d'aller en direction de Villallier, Conques, Villemoustaussou mais cela est dangereux (fort trafic routier) et traversée de la D118 (la minervoise) inenvisageable dans le sens Bezons – Carcassonne pour rejoindre le canal du midi.



La traversée de Trèbes par le Canal est un point noir (peu de signalétique, bd Pasteur-route Minervoise à traverser avec une circulation intense). Absence de signalétique à l'arrivée à Trèbes.



Au niveau de l'écluse de Leveque, possibilité d'accéder à la D201 et facilement à la commune de Villedubert ; l'accès aux communes de Bouilhonnac, Malves et aux autres communes du Minervois par cette voie nécessite la traversée de la D 101 assez dangereuse pour les cyclistes (longue ligne droite, assez étroite, circulation assez importante) . Ce cheminement est également une possibilité pour éviter le giratoire de Bezons et aller vers Villeneuve Minervois-Cabrespine- Castans- Caunes et ainsi éviter la partie la plus fréquentée de la D620.



Absence de signalétique vélo à l'arrivée à Marseillette, traversée de la route Minervoise non sécurisée.





### **3) Marseillette – Peyriac (piscine communautaire) – et retour Trèbes**

Les départementales D57 , D35 (et d'autres à l'intérieur le triangle : Trèbes (D620) – Caunes (D11)- La Redorte D610) ont un trafic routier limité, et sont agréables à vélo (des panneaux rappelant la nécessité aux automobilistes de dépasser à plus d'1,5 m sont présents); elles pourraient utilement être valorisées en circuit dans un usage touristique , de même que les différentes traverses parcourant l'étang asséché de Marseillette). Le circuit cycliste n°5 du conseil départemental utilise la D57 (signalétique vélo présente mais assez réduite)



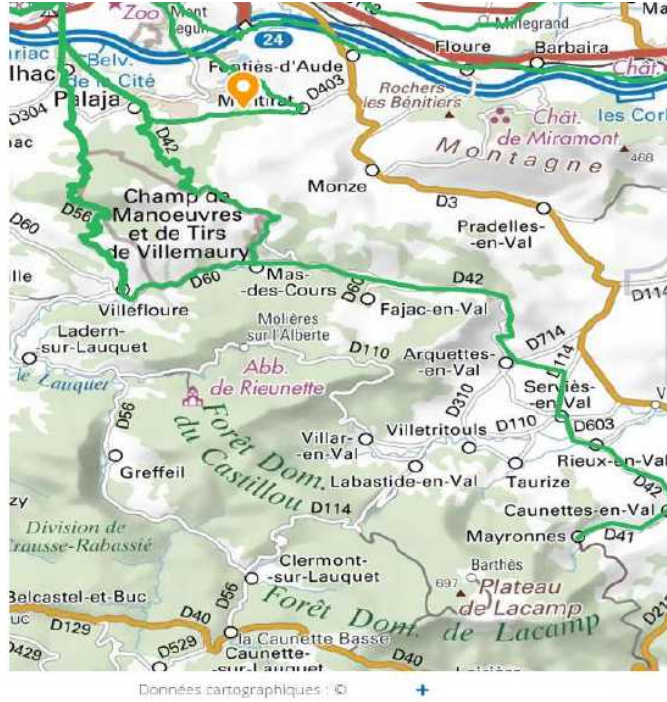
Une petite piste cyclable d'une 100 aine de mètres permet d'accéder dans Peyriac, à partir de la D 11 à la piscine de l'agglo, et un parking vélo existe), mais la D11 à un trafic dense et la piscine est située dans une zone commerciale avec un fort trafic. Une extension de cette piste cyclable sur Rieux et Peyriac afin d'assurer une jonction avec les routes départementales moins pratiquées serait utile. Par la D35 et la D135, le retour sur Trèbes, en traversant Laure est agréable.



### **4) Propositions**

- Aménagement nécessaire en voie verte du canal du midi
- Signalétique/sécurisation des points noirs cités

**Fiche 2 : liaison Carcassonne-Cazilhac/Palaja/communes du Val de Dagne**



**1) Départ : place de la Barbacane – Carcassonne, deux possibilités**

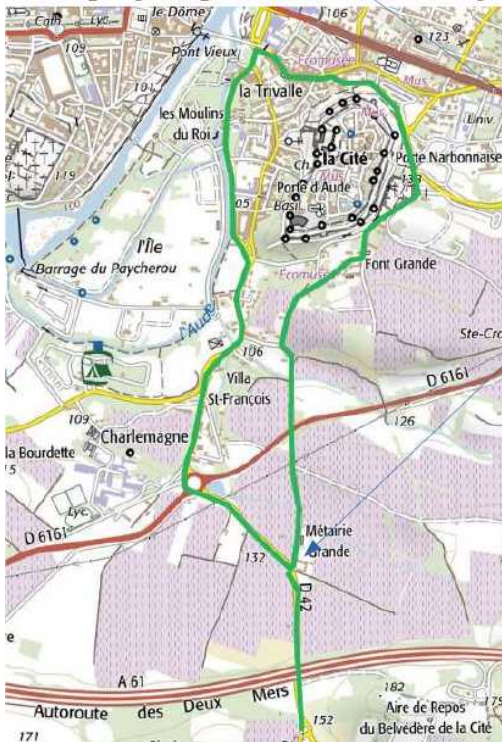
a) Passage par giratoire Lycée Charlemagne

Inconvénient : circulation intense au rond point à certaines heures , absence de sécurité pour les cyclistes.

b) passage rue Trivalle- Cité, chemin des Anglais

Inconvénient : forte montée au niveau du passage sous la D6161, voirie étroite

Avantage : passage sous la rocade , rond point évité, mais traversée dangereuse de la D42 dans le sens Carcassonne - Cazilhac





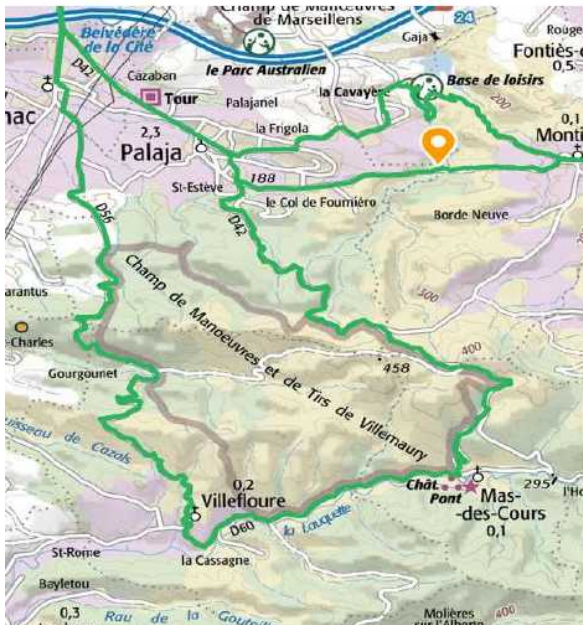
## 2) - Jusqu'à Cazilhac- Palaja

Circulation intense sur la D 42 , route assez large, une voie cyclable serait bienvenue, car on est bien sur un usage vélo-travail pour les 2 communes de Cazilhac et Palaja



## 3) Après Cazilhac et Palaja, vers Mas des Cours

Après Palaja (direction Mas d'en Cours) et Cazilhac (direction Villefloure), la circulation est faible, et permet d'accéder agréablement en vélo aux communes du Val de Dagne ( Fajac, Arquettes, etc) . Le circuit Cazilhac- Palaja-Mas d'en Cours- Villefloure- Cazilhac mériterait d'être valorisé par exemple lors d'une journée « sans voiture » ( cf ce qui se pratique en été sur certains cols des Alpes et des Pyrénées).



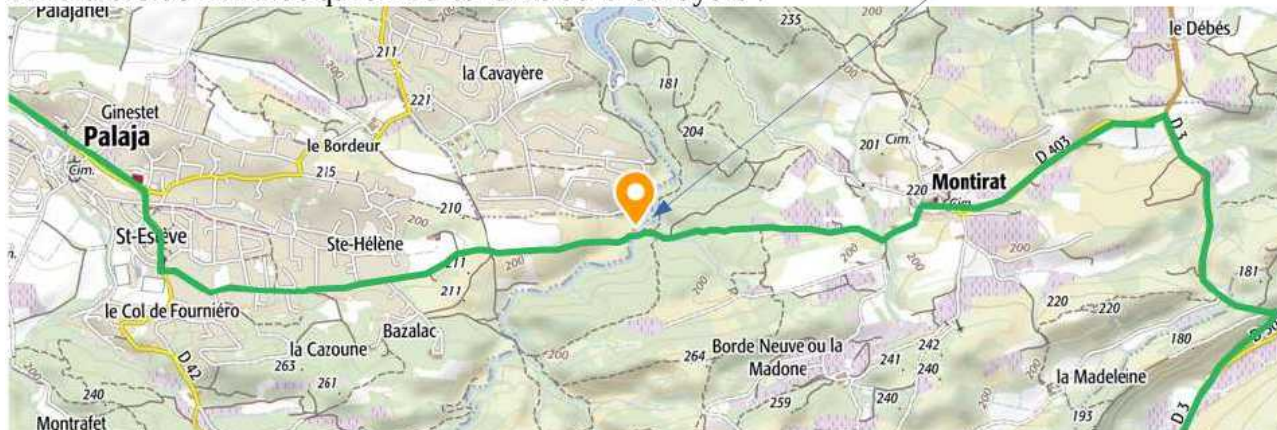




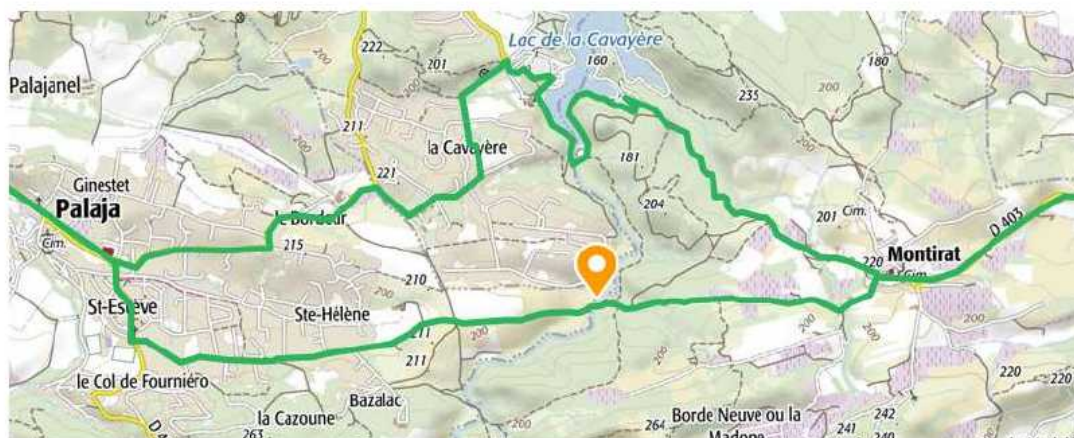
#### **4) Vers Montirat**

La commune de Montirat ( et plus loin Monze, Pradelles en Val) peut être joint à partir de Palaja par des itinéraires plus ou moins sportifs

- par le chemin de Barlazac , mais une partie est actuellement très difficilement praticable au niveau du ruisseau de Barlazac qui alimente le lac de la Cavayère :



- par le lac de la Cavayère



Ces itinéraires sont valorisables notamment pour les VTTistes , en lien avec les activités présentes sur le site de la Cavayère

#### **5) vers communes du Val de Dagne : de Fajac à Mayronnes**

Ce sont des routes agréables pour le vélo de route, tant pour un usage sportif que pour un usage balade en VAE. La fréquentation automobile est réduite ; ces routes permettent de découvrir un superbe patrimoine (ex pont de Rieux) et des paysages remarquables jusqu'à Mayronnes.

#### **6) Propositions**

- entrée/sortie de Carcassonne à sécuriser
- bandes cyclables ou bas coté de la D42 jusqu'à Palaja à aménager
- liaison avec Montirat à aménager pour un usage loisir



### Fiche 3 : liaison Carcassonne-Leuc



#### 1) Départ : Place de la Barbacane- Carcassonne

Deux possibilités :

a) Passage le long du parcours de santé , plaine Mayrevielle , et jonction avec la départementale au niveau du golf d'Auriac

Inconvénients : par endroit étroit et logique priorité à un usage piéton, pas vraiment aménagé pour le vélo

: jonction d'Auriac inutilisable dans le sens Cavanac- Carcassonne (trop dangereuse)



Avantage : séparation totale du flux automobile

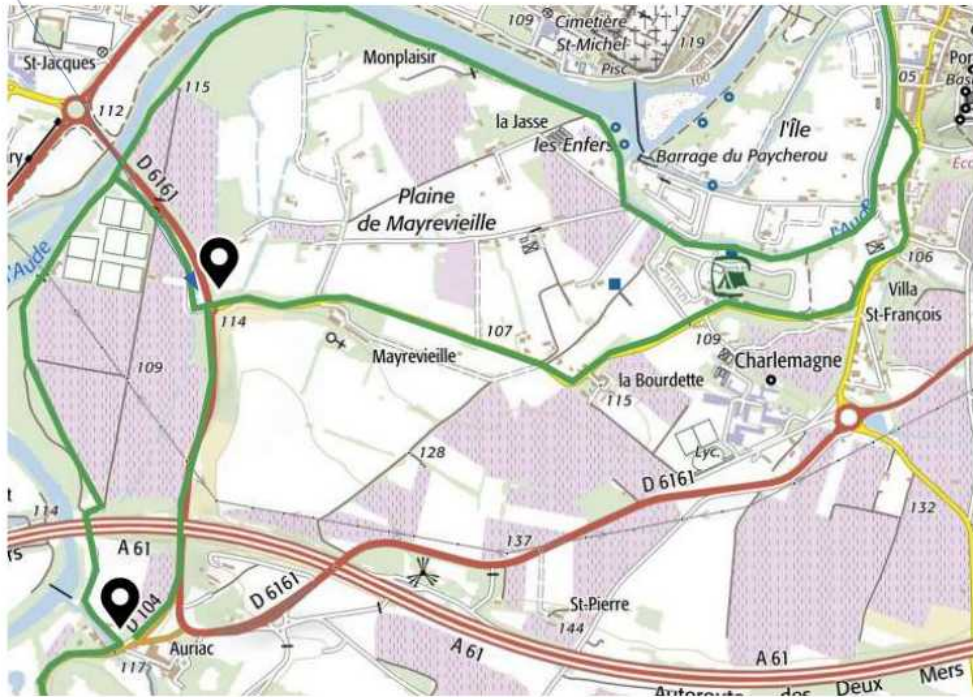
: desserte du pole sportif de la Plaine Mayrevielle et accès possible au camping municipal



b) passage rue de la Barbacane, route du Camping (chemin Bernard Delicieux selon IGN), , giratoire sur la D6161, route de St Hilaire

Inconvénient : chemin B Délicieux étroit avec circulation automobile non négligeable , giratoire la D6161 fort trafic

Intérêt : passage devant l'entrée le camping municipal, fort lieu d'hébergement de velo en été



## 2) Auriac – Cavanac- Leuc

Jusqu'à Cavanac , longue ligne droite, sentiment d'insécurité pour les vélos





Tronçon de Couffoulens (séparation avec la D 204) avec moins de circulation  
Traversée de Leuc assez sécurisée ( affichage clair avec une limite de 20 km/h)



### **3) Propositions**

Sur Carcassonne :-mieux aménager le parcours le long de l'Aude avec sécurisation de la jonction d'Auriac et/ou du giratoire de la D6161

: une signalétique cycliste pour accéder au camping serait bienvenue

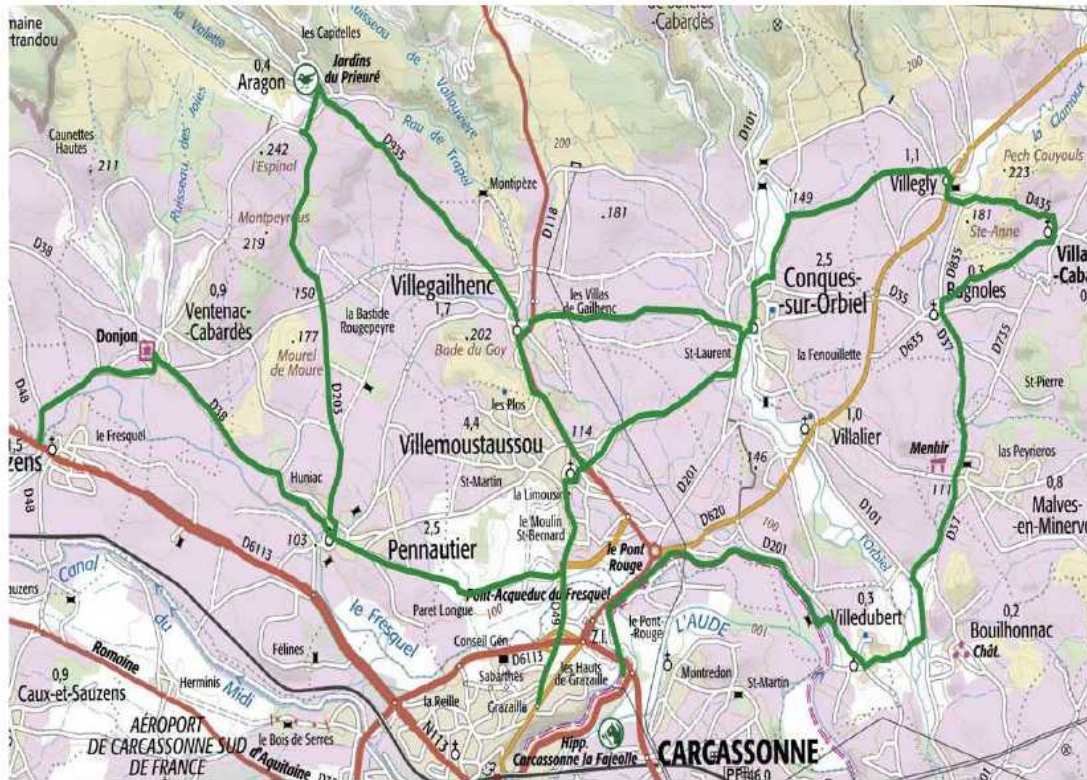
- Aménagement des bas cotés de la D 104

[Fiche 4 : liaison Carcassonne-communes du Cabardès/Montagne Noire](#)

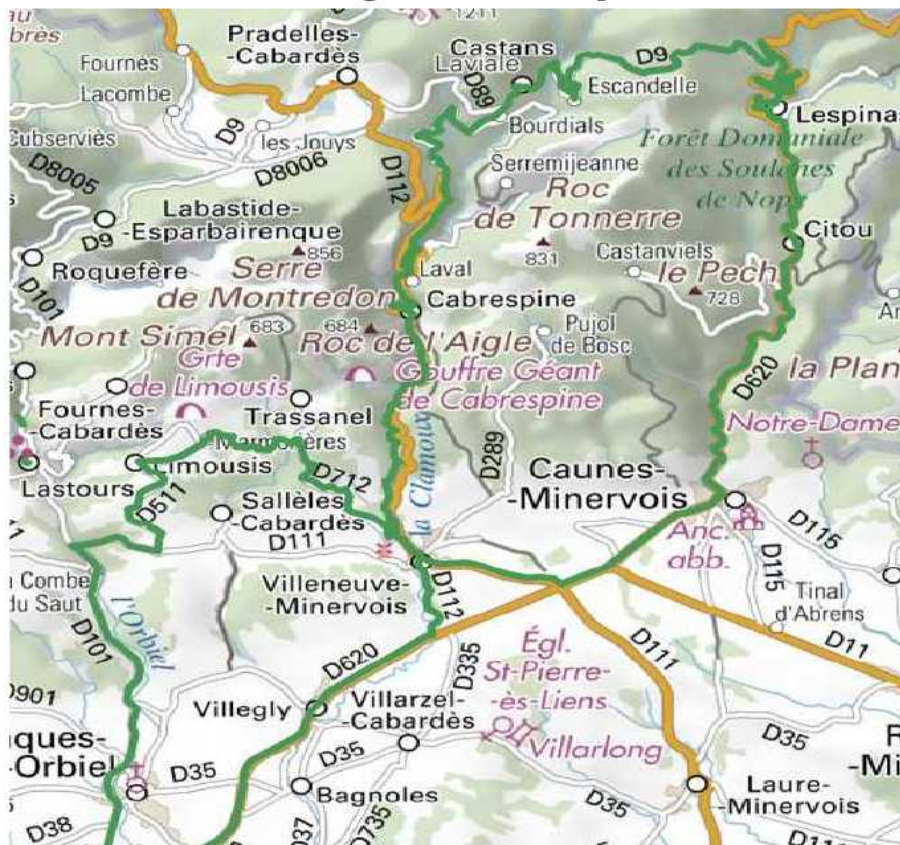


## 1) Itinéraires décrits

### a) De Carcassonne vers le Cabardès



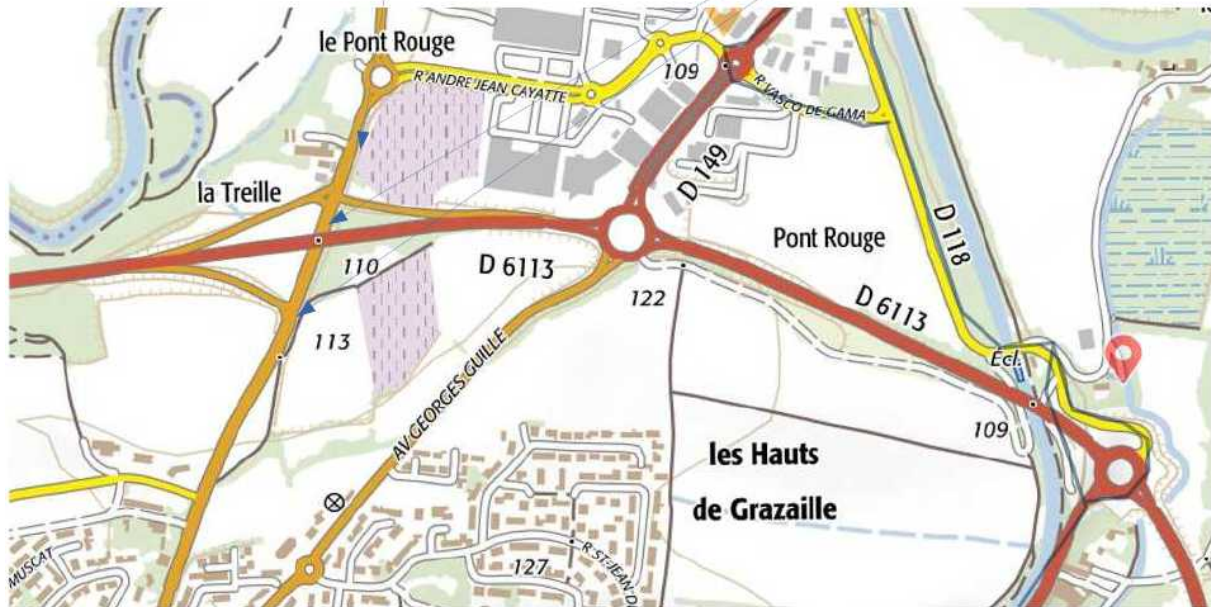
### b) Vers les communes de la Montagne Noire faisant partie de Carcassonne Agglo





## 1) Vers Villemoustaussou

A partir de Carcassonne, seule la D49 permet d'éviter les giratoires présents sur la rocade (D6113) (rond point de St Jean, du Pont Rouge, elle n'est en est pas moins dangereuse (bretelles d'accès à la D6113) ; Cet axe est à important au regard du vélo-travail-étude : desserte du site administratif du conseil départemental et autres organismes, lycée Sabatier, Collège de Grazaïlles, raccordement à la piste cyclable du bd Leon Blum et à la nouvelle station vélo de la rue Buffon.



La D49 n'a aucune signalétique vélo (ex panneau dépassement 1,5 m). La largeur de la D49 permet d'envisager à minima des bandes cyclables



A remarquer que le passage (tunnel) situé sous la D6113 au niveau du Conseil Départemental serait une solution à valoriser, avec une voie cyclable aboutissant au vieux pont de la rivière Fresquel et de reprendre la D49 en direction de Villemoustaussou.



### 3) de Villemoustaussou à Pennautier

Le chemin de Rivals joint Pennautier et Villemoustaussou et pourrait être essentiellement une voie cyclable et pour les riverains (le trafic routier normal est sur la D38), à l'identique de certains tronçons de la Passa Pais entre Mazamet et Bédarieux, ce chemin rejoint la D49 et permet donc un accès à Carcassonne centre via le quartier de Grazaillès



chemin de Rivals (photo du 06/01/21)



#### **4 De Pennautier à Ventenac Cabardès, Aragon, Pezens**

La départementale 38 permet de rejoindre Pezens via Ventenac Cabardès , c'est une alternative cycliste à la D6113 qui a un fort trafic routier



Aragon (et son centre VTT bien connu ) peuvent être rejoints par la D 935.

Ces départementales n'ont pas un trafic très important, mais sont étroites, mais aussi agréables en vélo.





**5) De Villemoustaussou à Villegailhenc, de Villegailhenc à Conques**

La D118 est la voie normale, mais vu le trafic routier sur ce tronçon, une voie cyclable serait la bienvenue

Avec une logique d'évitement du rond point de Bezons, à partir de Villemoustaussou, les D35 et D38 permettent de rejoindre Conques et d'aller en direction des communes du Minervois et de la Montagne noire



La D201 permet également, si on est assez courageux pour franchir le giratoire de Bezons de rejoindre, à partir de Carcassonne, Conques sur Orbiel, et les différentes communes de la Montagne noire, par Villalier, mais une sécurisation (bandes/voie cyclable) de la D201 sur le tronçon Giratoire de Bezons – Conques serait la bienvenue.



### **6) De Carcassonne à Villarzel Cabardes**

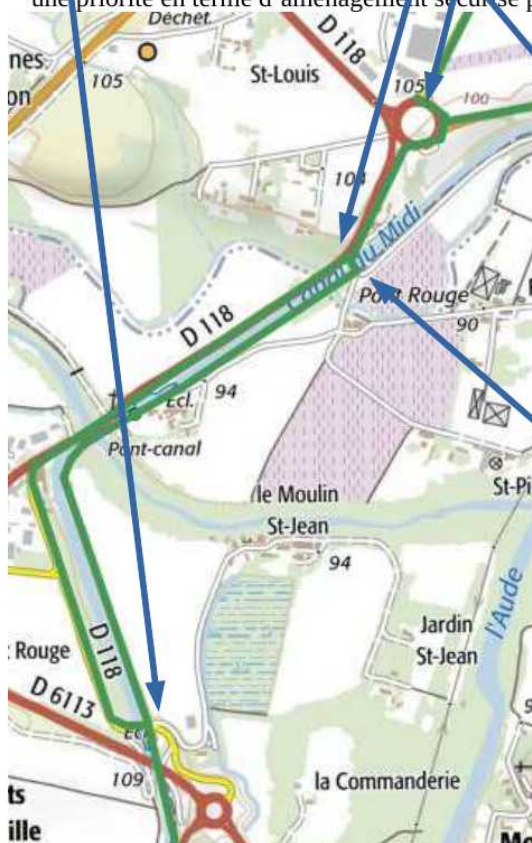
Avec un principe d'évitement du giratoire de Bezons, un trajet agréable peut débuter par la voie « verte » Canal du Midi jusqu' à l'écuse de Leveque (lieu dit Villacarla), et passer par Villedubert, Malves, Villarzel. Ce trajet peut reboucler via Villegly sur Conques, Villemoustaussou.



## **7) De Carcassonne vers Castans /Lespinassière par Villalier**

### **a) du centre de Carcassonne à Villalier**

La voie de halage du canal du midi peut être utilisé soit jusqu'au rond point St Jean , soit jusqu'au Pont Rouge . La D118 qui suit le canal du midi est utilisable mais est très fréquentée du rond point du pont rouge jusqu'à Villalier. Deux points dangereux non sécurisés existent sur la D118 : au niveau de l'écluse St Jean et au niveau du Pont Rouge (dans le sens Villalier-Carcassonne) . Rien ne permet d'éviter le giratoire de Bezons, qui dessert Cabardes et Montagne noire , et qui est donc une priorité en terme d'aménagement sécurisé pour les vélos.



### **b) vers la Montagne Noire**

La D620 qui traverse Villalier, Villegly et mène vers le Minervois et la Montagne Noire est assez large mais un trafic routier important existe jusqu'à Villalier. Une voie cyclable serait nécessaire jusqu'à Villalier, voir Villegly

Le trafic s'amenuise à partir de Villegly, et à partir de l'embranchement avec la D112 en direction de Villeneuve Minervois , la route est très agréable.

A partir de Villeneuve Minervois, de beaux circuits plus ou moins sportifs (vélo de route, VTT, VAE) peuvent être effectués jusqu'aux limites de la communauté d'agglomération,

- Villeneuve-Cabrespine- Castans-Lespinassière-Caunes-Villeneuve

- Villeneuve-Limousis-Conques-Bagnoles – Villarzel -Villeneuve

Ils permettent de rejoindre des sites emblématiques de l'agglo ( grotte de limousis, gouffre de cabrespine, château de Lastours (hors agglo mais proche) musée de la truffe.

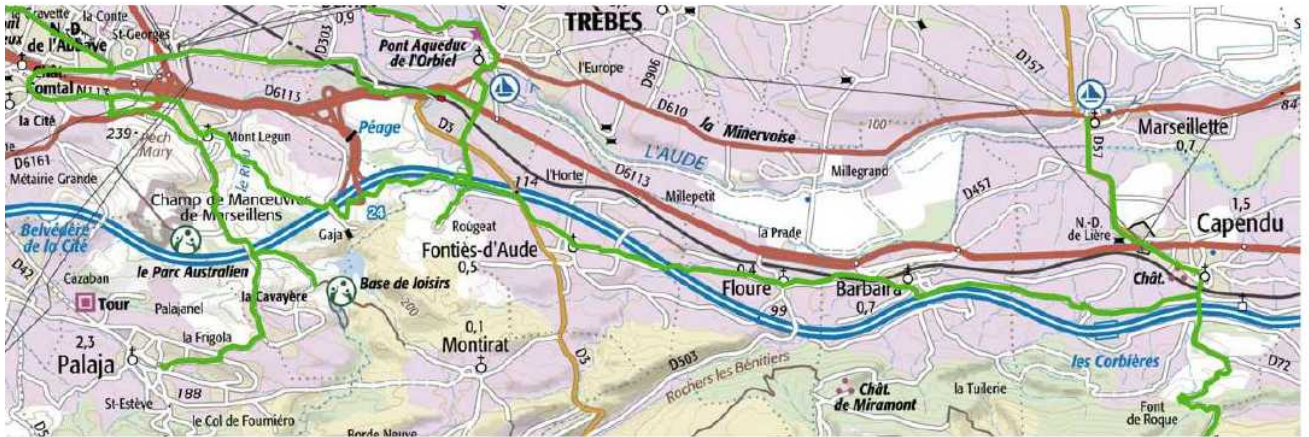
## **8) Propositions**

- nécessité de mettre en œuvre un dangers liés à la rocade ( D6113) veut augmenter la pratique cyclis travail)

-des liaisons entre communes pér concevoir ; des possibilités intére exemple de voie communale à va

- sur le plan plus touristique et sp valoriser des circuits et être des b

**Fiche 5 : liaisons Carcassonne – Est Audois : vers la Cavayère, Fontiès, Floure, Barbaïra, Capendu et vers Berriac-Trèbes**



**1) De la Cité à Montlegun**

De la Cité (parking du Prado) à Montlegun, deux passages (tunnels) permettent de franchir la D6161 en toute sécurité, mais aucune signalétique n'est présente.

- soit par le chemin de Montlegun, chemin de la Cité qui longe le quartier Ozanam
- soit par le passage au niveau école Prat Mary (mais montée sévère)



Aucune signalétique vélo n'est présente de la Cité à Montlegun, mais il est facile dans les 2 cas de se raccorder à la piste cyclable qui démarre à Montlegun et va au lac de la Cavayère

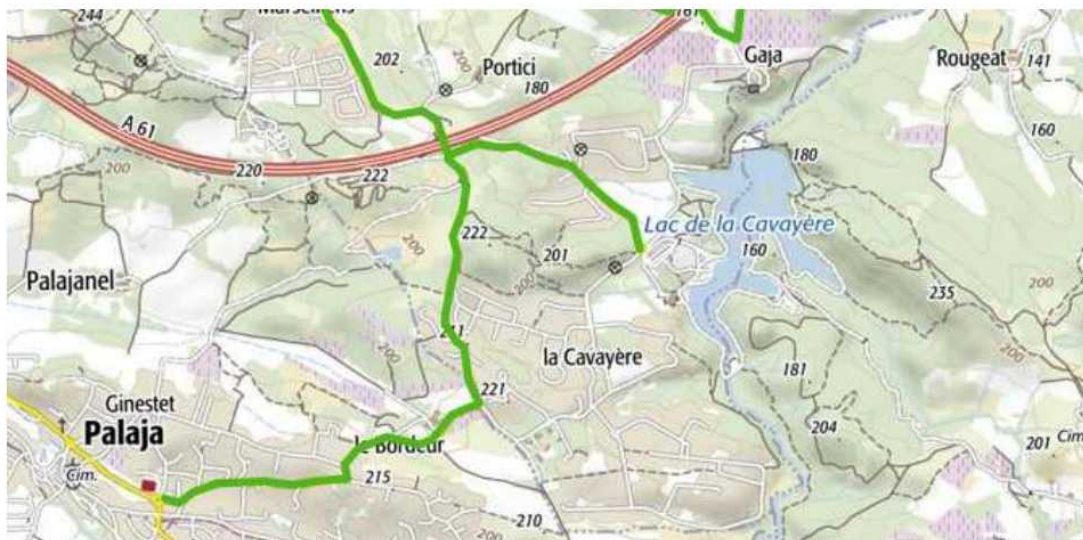


## 2) de Montlegun au centre de loisir Cavayère- Palaja

Une piste cyclable, à rénover/améliorer, existe jusqu'au centre de loisir du lac de la Cavayère.

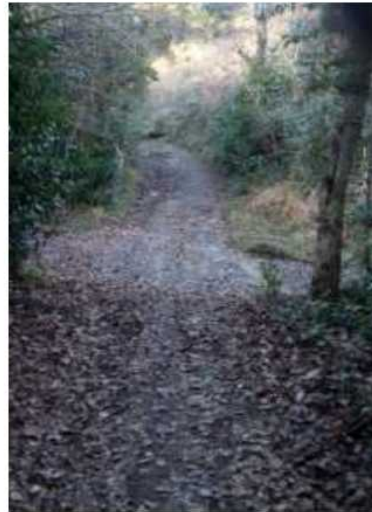


Après le passage sur l'autoroute (pont étroit point à sécuriser avec une signalétique adaptée), il est également possible de rejoindre Palaja. Cette voie est une alternative (ou un complément dans le cadre d'une boucle) à la voie Palaja-Cazilhac pour parvenir au centre de Carcassonne.



### 3) de Montlegun à Fonties, Floure, Barbaira, Cependu

De Montlegun, un chemin en grande partie cyclable (nécessité de pied à terre , sauf si VTT, au niveau gué du ruisseau de Balazac) , permet de rejoindre Floure en longeant l'A61



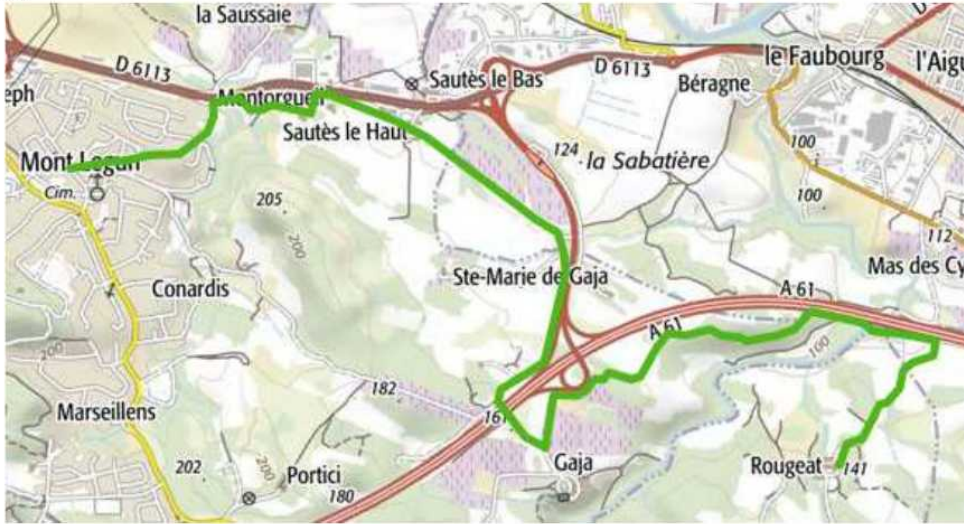
Un aménagement de ce chemin dans le cadre de balades/loisir/tourisme mérite réflexion, car traverse une zone naturelle agréable et permet de rejoindre après la traversée de la D3 au niveau de Fonties, les communes de Floure à Cependu par des voies communales étroites mais peu fréquentées

A noter que ce trajet passe à proximité du domaine des Rougeats situé sur la commune de Montirat et appartenant à Carcassonne Agglo mais non valorisé à ce jour : pourquoi pas un centre Nature, valorisant entre autres la biodiversité de ce secteur et les déplacements doux.

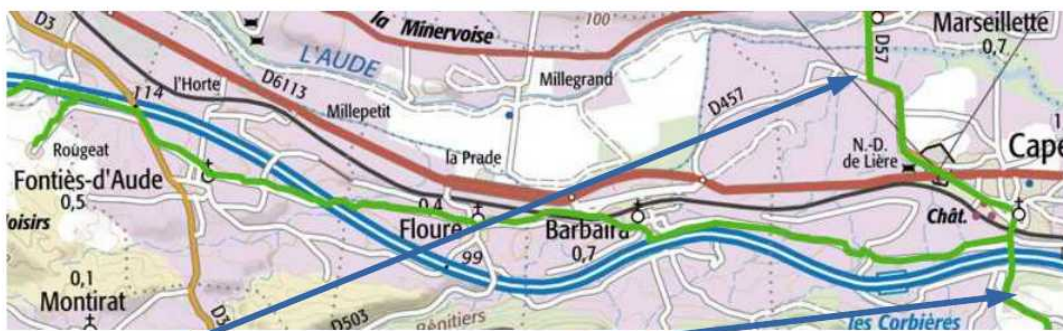




Un trajet également envisageable, et moins sportif entre Montlegun et les Rougeats, serait d'accéder par le chemin de Narbonne ; à ce jour, cela nécessite de prendre les bas cotés de la D6113 sur 200 mètres



La D3 à prendre sur 100 mètres et à franchir au niveau de Fonties est un point dangereux . A partir de Fonties , les voies communales permettent d'accéder à Capendu sans difficulté majeure



A partir de Capendu, la D57 permet de rejoindre vers le Sud, Montlaur, et le Val de Dagne, et vers le Nord , les communes de l'étang de Marsaillette, et donc de faire différentes boucles ( cf fiche Val de Dagne, et Minervois)



#### 4) de Carcassonne à Berriac – Trèbes



Une piste cyclable est présente sur le bd Maréchal Juin à Carcassonne. Dans son prolongement, la route de Berriac, qui passe sous la D6113 et longe la zone commerciale de Cité 2 et de Rocardest, permet de rejoindre la commune de Berriac. La route continue sans difficulté majeure jusqu'à l'aire de covoiturage (r : rien n'est prévu en matière de stationnement vélo!) et débouche sur le rond point de Beragne qui constitue une difficulté majeure soit pour aller à Trèbes, soit pour aller vers Fonties.



En direction de Trèbes, à partir du giratoire de Beragne, il n'y a pas d'autres solutions que de prendre la D6113. Il va sans dire, vu le trafic automobile que cela est dangereux et dissuasif pour les cyclistes.

Un trajet vélo/travail/étude/courses est à concevoir sur ce trajet Carcassonne-Trèbes. Il pourrait atteindre la nouvelle ZAC de Béragne et la zone industrielle du Cairat à Trèbes, en passant par les 2 zones commerciales de Cité 2 et de Rocardest, et l'aire de covoiturage. Un des risques actuels est que l'aménagement des zones Rocardest et de Béragne, sans prise en compte du transport vélo, condamne toute utilisation raisonnable du vélo.





## **5) Propositions**

- Aménagement, réaménagement (remise en état piste cyclable) , et
- Vu l'importance du site de la C. de soi. Plus globalement, ce pour Rougeats, mérite une attention particulière pour le tourisme nature.
- la liaison Carcassonne Trèbes vélo/travail et du cotransport (pour le port de Trèbes?)
- l'accès à la commune de Trèbes Carcassonne, complémentaire aux contraintes existantes (Aude, Pont/
- signalétique cycliste sur les trajets aux passages dangereux ( ex : pa

[Fiche 6 : liaison Carcassonne – Ouest Audois : Pezens, Villesèquelande, Alzonne / Moussoulens, Montaulieu](#)



### 1) Départ : Carcassonne, avenue P Semard chemin des tramways

Le chemin des tramways, qui est bitumé, prolonge dans un sens la rue P Semard, et dans l'autre sens la voie de halage du canal du midi . Un balisage vélo existe , mais mériterait d'être rénové, et la jonction avec le centre ville de Carcassonne (Place Chénier) n'est pas simple. Dès la fin de la partie bitumée, le chemin de halage sensé être la véloroute V80 , est très hétérogène , inutilisable pour du vélo travail, à la limite de l'utilisable pour le tourisme et nécessite pratiquement un vélo de type VTT.



## 2) vers Caux et Sauzens- Pezens

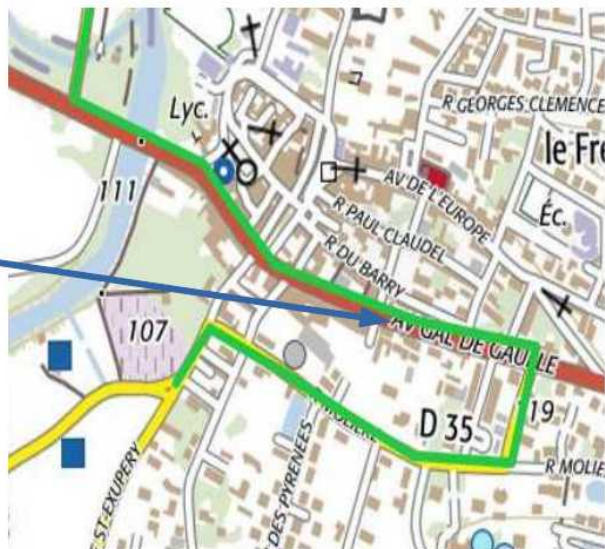
Le chemin de halage est comme précédemment indiqué très hétérogène jusqu'à Villeséquelande, avec des parties très dégradées. La traversée au niveau de Sauzens de la D48 pourrait être mieux sécurisée



La D 48 amène à Pezens , le trafic routier est modéré, mais une signalétique, des bandes cyclables seraient bienvenues pour apporter de la sécurité.

## 3) De Pezens à Moussoulens-Ventenac-Montoliou- Raissac sur Lampy

Si l'arrivée à Pezens ne pose pas de difficultés particulières, la traversée en direction de Moussoulens pose problème pour les vélos ; la commune de Pezens a aménagé deux feux et un sens unique afin de sécuriser le croisement de la D48 avec la D6113. Si pour les voitures, cela assure une bonne sécurité, il n'en est pas de même pour les vélos. En effet, cela oblige à prendre la D6113 sur toute la traversée de Pezens jusqu'à l'intersection avec la D48 en direction de Moussoulens ; vu le trafic routier, la traversée est très/trop dangereuse. Une traversée spécifique vélos est à concevoir, ainsi qu'une signalétique.





La D48 permet de rejoindre Moussoulens et Ventenac Cabardès. Au niveau de Moussoulens, la jonction se fait avec la D629 en direction de Montoliu, le parcours est assez sportif. Les chicanes installées sur la D629 à l'entrée de Montoliu sont dangereuses pour les vélos, un passage latéral serait bienvenu, d'autant que le trafic routier n'est pas négligeable sur la D629



Plus globalement, une signalétique cycliste, ainsi que des aménagements entre autre pour garer les vélos serait bienvenue à Montoliu, qui est un pôle d'attraction (village du Livre, Coopérative-musée Cérés Franco).

#### 4) De Pezens à Alzonne



La D35 permet de rejoindre Villeséquelande, la D 138 Ste Eulalie.

A noter l'effort fait par la commune de Ste Eulalie en matière de limitation de vitesse à 20 km/h et d'aménagement (trottoirs effacés), qui rend la traversée agréable et non dangereuse.



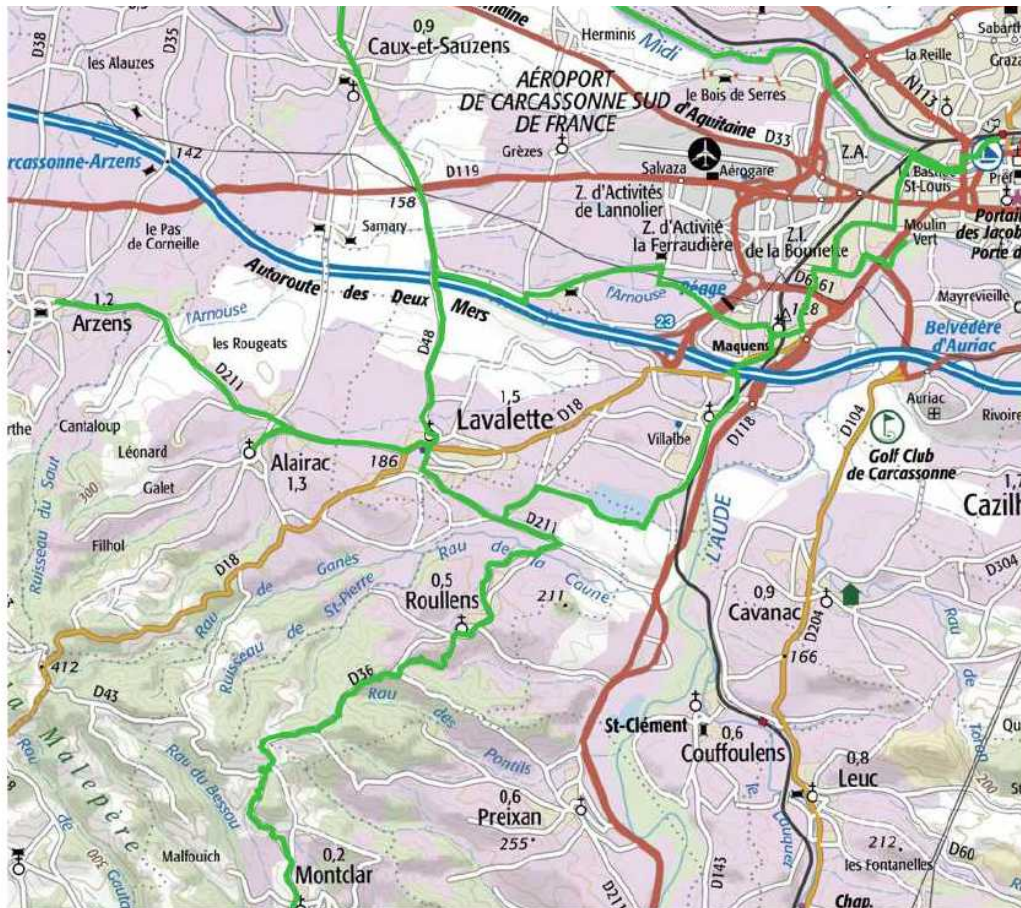
Alzonne peut être rejoint, afin d'éviter la D 6113 par le chemin d'Alzonne, assez étroit mais avec un trafic routier limité.



## **Propositions**

- Sans aménagement correct du c prévoit le schéma national des V facilement en vélo, de Carcasson ou la D33, départementales à ce j donc une priorité.
- La valorisation de routes départe différentes communes et sites att sans trop de difficultés.
- Sur les points dangereux (croise automobilistes afin que ceux ci s
- traversée de Pezens à concevoir

[Fiche 7 : liaison Carcassonne – Malepère : Roullens, Monclar, Lavalette, Caux-et-Sauzens](#)



**1) Départ : Carcassonne- Canal du midi ou Fabrique des arts/quartier du Viguiier/St Jacques- passerelle- Maquens**

La traversée de Carcassonne ne pose pas de difficultés majeures (voirie assez large au niveau St Jacques/Viguiier) mais aucune signalétique n'existe ne serait ce que pour rejoindre Maquens par la passerelle qui est un lieu de passage sécurisé, au dessus de la D6161.





L'arrivée au hameau de Maquens et sa traversée (signalétique à 20 km/h) ne pose pas de difficulté majeure même si la voirie devient étroite au niveau du pont sur la voie de chemin de fer.

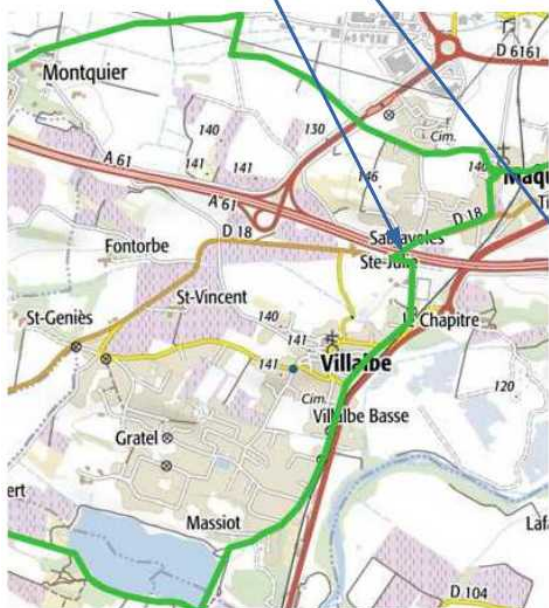


Lavalette, Caux et Sauzens peuvent être atteints à partir de Maquens par le chemin de Galinier qui passe au dessus de l'autoroute et rejoint la D48.

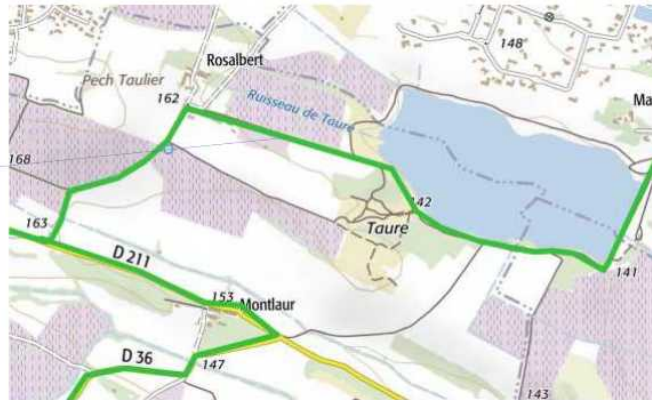


## 2) vers Roullens

Pour parvenir au lac de Taure, et traverser le hameau de Villalbe, le balisage du sentier GR 78 peut être suivi ; un passage dangereux existe au niveau du tunnel sous l'autoroute et du tourner à gauche pour quitter la D 18 (assez fréquentée, et vitesse élevée des véhicules).



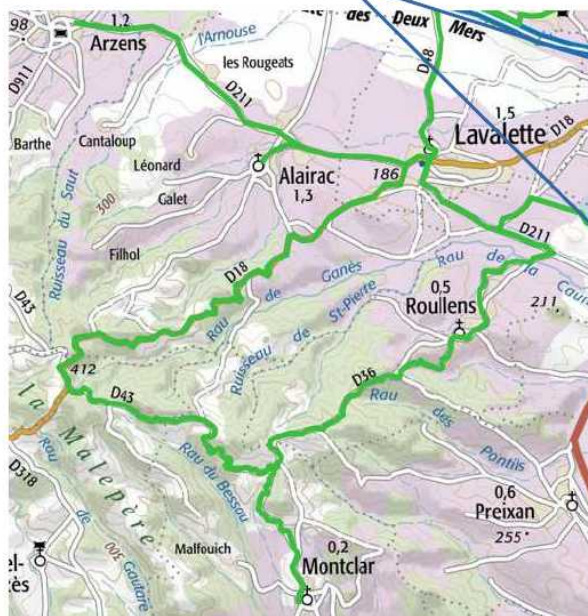
Le GR 78 longe le lac de Taure , par temps de pluie le chemin est impraticable en vélo du fait du passage visible de véhicules motorisés (normalement interdits). Ce passage est à ce jour problématique.



Au niveau du lieu dit Rosalbert, la voie est goudronnée, et rejoint la D 211 qui permet de rejoindre Lavalette ; Roullens est atteint par la D 36 sans difficulté majeure.

### 3) De Roullens à Montclar- Alairac

La D36 est une départementale agréable (connue des cyclistes sportifs) qui permet de faire un superbe circuit sur le territoire de la Malepère, d'atteindre Montclar et via la D 43 et la D18 d'effectuer un retour sur Alairac/ Lavalette/Arzens. A noter le cas de la commune de Preixan, très difficile à atteindre de façon sécurisée en vélo (dangerosité de la D118), il manque une voie cyclable à minima entre les 2 tronçons de la D211







#### 4) Retour de Lavalette à Carcassonne

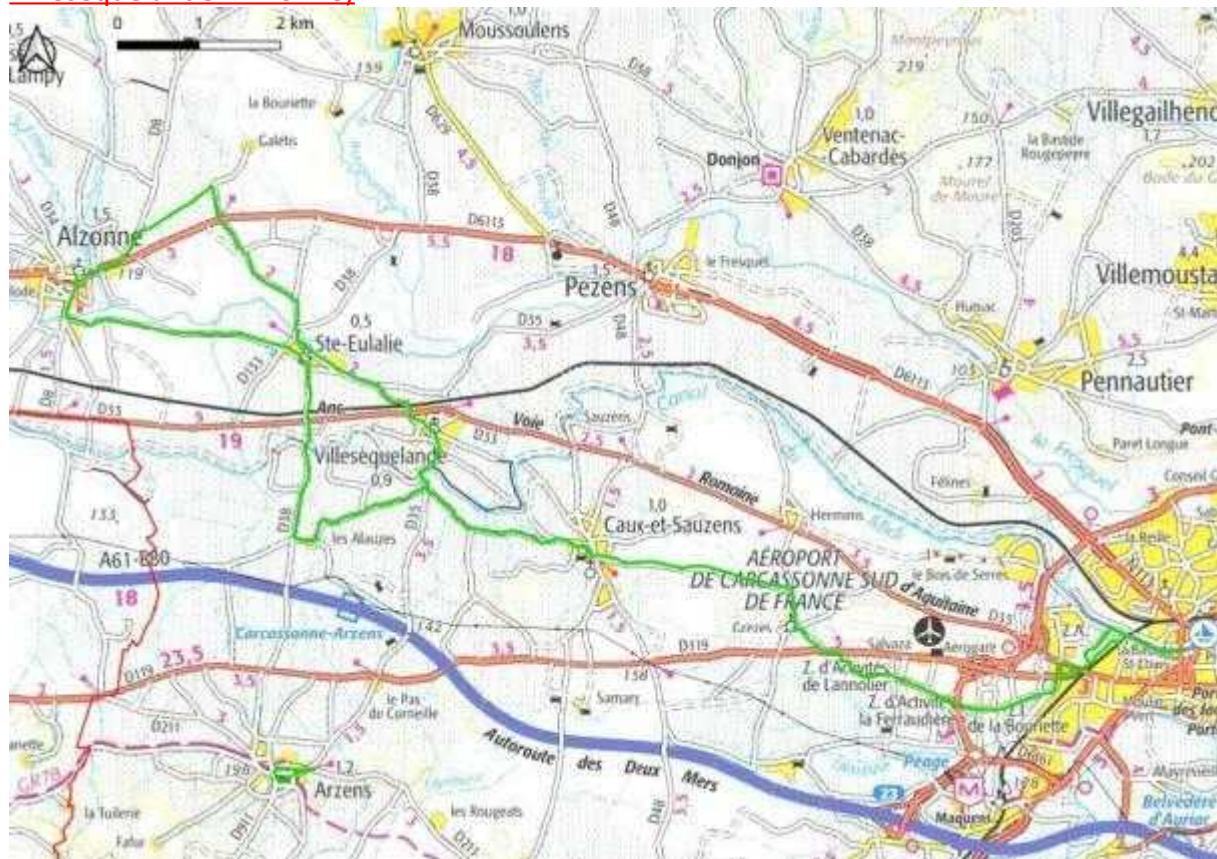
Différentes possibilités existent : retour par le chemin de Galinier – Maquens, ou par la zone d'activité de la Ferraudière ou retour par Caux et Sauzens et le Canal du Midi.



#### Propositions

- un tracé cyclable entrée/sortie explicite dans Carcassonne ( pas compliqué car commun au GR78) du lac de Taure au centre ville de Carcassonne, valorisant la traversée par la passerelle.
- le secteur du lac de Taure mérite réflexion : un aménagement serait nécessaire et résoudrait peut être les difficultés actuelles ( présence de quads , et autres véhicules malgré des plots en béton mis par la mairie de Carcassonne), afin de laisser un accès seulement aux mobilités douces
- sécurisation/signalétique des points noirs cités (traversée D 18 entre Maquens et Villalbe)
- valorisation de l'accès à la Malepère : des circuits cyclables agréables en lien avec les communes traversées peuvent être proposées soit pour du vélo de route classique soit pour des VAE

#### Fiche 8 : liaison Carcassonne – Ouest audois bis (ZA Salvaza – Grèze – Caux-et-Sauzens – Villesèquelande - Alzonne)

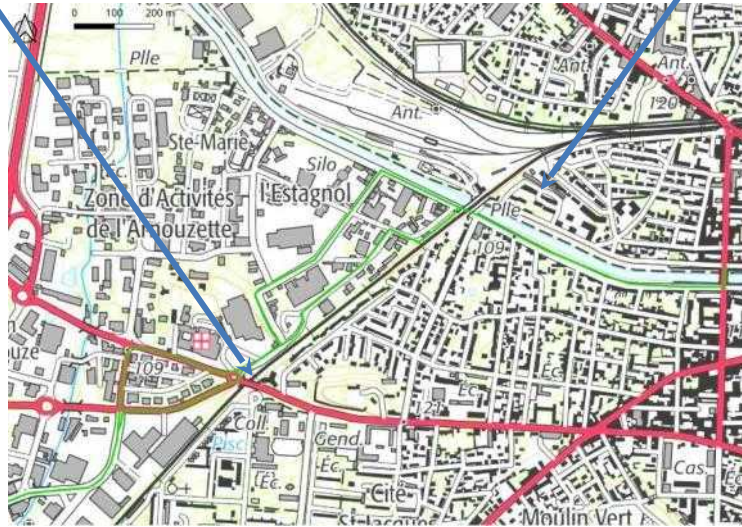




### 1) Départ : Carcassonne, avenue P. Sémard

Pour rejoindre les ZI/ZA de la Bouriette et de Salvaza depuis le centre de Carcassonne, l'itinéraire logique commence le long du canal du Midi :

- depuis l'avenue Pierre Semard, traverser le pont d'Iéna et rejoindre l'avenue Pierre-Charles Lespinasse, puis traverser la ZI de l'Estagnol pour rejoindre le rond-point de la clinique Montréal.



- Des ralentisseurs le long de cette avenue seraient bienvenus pour ralentir le trafic automobile, en particulier au niveau du passage sous la voie de chemin de fer.



- Le rond-point de la clinique Montréal constitue un passage / point névralgique pour l'accès à l'ouest de Carcassonne. Sa sécurisation pour le vélo est donc importante.



- Rejoindre ensuite la ZI de la Bouriette via le Boulevard Denis Papin, puis la ZA de Salvaza en passant sous le pont de la rocade Ouest en rejoignant le rond-point à côté du Géant.



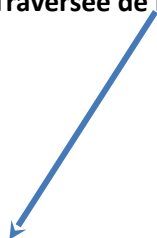
- Une signalétique pour les vélos serait sécurisante au niveau du passage sous la rocade et au niveau du rond-point du Géant Casino. Une réfection du revêtement serait aussi souhaitable
- Rejoindre ensuite la route de Montréal et Grèzes en poursuivant à travers la ZA de Salvaza.
  - Transition de la ZA Salvaza vers le chemin de St-Jean-de-Grèzes à aménager (talus difficile à passer à vélo)
  - Tronçon sur la D119 – route de Montréal à sécuriser : bande cyclable, ralentisseurs, signalétique



- Rejoindre ensuite Caux via le chemin de Grèzes et le chemin de Caux, puis Villesèquelande via le chemin de Villesèquelande. Ce tronçon est agréable et ne pose pas de problèmes de sécurité particuliers pour les cyclistes. A noter au niveau architectural l'église et la mairie de Caux et au niveau botanique l'ormeau de Sully à Villesèquelande (arbre remarquable).

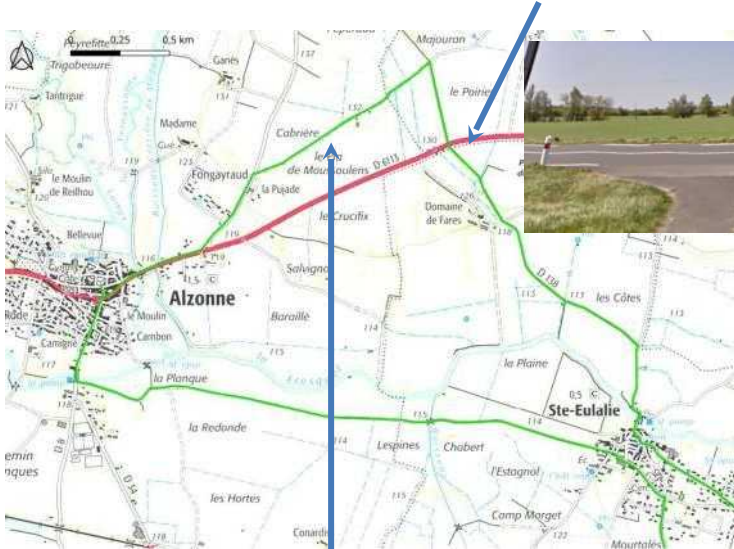


- De Villesèquelande, rejoindre Ste-Eulalie (route / accès agréable).
  - **Traversée de la voie romaine / route de Bram dangereuse à Villesèquelande**





- À Ste-Eulalie, traverser le Fresquel et rejoindre le domaine de Fares via la D138 avant de traverser la route de Toulouse
  - **Traversée de la route de Toulouse / D6113 dangereuse**



- Eviter d'emprunter la route de Toulouse hors agglomération : passer via le chemin de Cabrière et la D8 pour rejoindre Alzonne.
  - **Chemin de Cabrière un peu difficile par temps de pluie**

L'accès à Alzonne sur la route de Toulouse ne pose pas trop de problèmes car on est dans la zone limitée à 50km/h et avec un bas-côté large.





- A Alzonne, il faut noter la présence du CIAS et de sa plateforme Mobil'Active (location de voitures à prix modérés notamment) qui vise à favoriser l'insertion sociale et professionnelle du public peu ou pas mobile :

<https://www.carcassonne-agglo.fr/fr/services/mobilite/mobil-activ-une-plateforme-pour-vous-accompagner-dans-vos-deplacements.html>

- D'Alzonne, rejoindre Ste-Eulalie via le très agréable Chemin d'Alzonne-Ste-Eulalie
- Pour finaliser la boucle, depuis Ste-Eulalie, possibilité de retourner à Caux via la route d'Arzens et les Alauzes (moulin à vent particulier à noter)



### **Propositions**

Des aménagements peuvent être réalisés, ou à tout le moins une signalétique spécifique au vélo au niveau des tronçons/carrefours suivants :

- Passage sous la voie de chemin de fer de l'av. de Lespinasse
- Rond-point de la clinique Montréal
- Passage sous la rocade Ouest (Bld D. Papin) et au niveau du rond-point du Géant Casino
- Transition de la ZA Salvaza vers le chemin de St-Jean-de-Grèzes (talus)
- Tronçon sur la D119 – route de Montréal
- Traversée de la voie romaine / route de Bram dangereuse à Villesèquelande
- Traversée de la route de Toulouse / D6113 au niveau de la D138
- Chemin de Cabriere à Alzonne